

## ÉDITO

Chères julirosiennes, chers julirosiens,



**N**ous avons voulu vous adresser cet Écho municipal en ce mois de décembre pour maintenir le lien entre nous dans ces moments très éprouvants.

Durant cette année 2020

si perturbée nous avons eu en fait peu d'occasion de nous rencontrer, comme si ces douze derniers mois constituaient une énorme parenthèse dans nos vies.

Sevrés de contacts humains, empêchés dans nos rythmes associatifs et municipaux, nous mesurons combien nos relations aux autres sont indispensables.

Mes principales pensées vont en direction des personnes âgées et des jeunes. Les unes parce que certaines sont seules ou, en tout cas, éloignées de leurs enfants, **(je remercie vivement les membres du CCAS qui gardent le lien avec nos aînés)** ; les autres, parce que leur perspective d'autonomie par le travail s'éloigne et que, en même temps, rapproche une forme d'inéluctable précarité.

Notre tissu économique local souffre aussi énormément : entreprises, services, artisanat, commerces... Chacun développe des trésors d'imagination pour continuer lorsque tout cela sera derrière nous. Ce dernier challenge à relever ne sera pas forcément simple mais je crois en la force du collectif.

Difficile dans ce contexte de ne pas éprouver du ressentiment, alimenté comme s'il en était besoin, par la dernière loi sur « la sécurité globale » et son article 24...

**Comment ne pas voir au contraire, à travers cette année éprouvante, la nécessité impérieuse de renforcer l'état social qui lui seul pourra répondre aux besoins des plus démunis d'entre nous et sauvegarder notre cohésion sociale.**

Alors, à travers ces quatre pages de lecture qui témoignent ainsi de notre foi en l'avenir, je souhaite à chacun d'entre vous, quoiqu'il en soit et malgré tout cela, de bonnes fêtes de Noël entouré de l'affection des vôtres.

*Avec tout mon dévouement.*

Le Maire, Serge Bord

## La Mairie et le C.C.A.S toujours mobilisés

**Chaque année depuis plus de douze ans, le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) et la municipalité, offrent un repas festif aux aînés de la commune.**

Malheureusement cet hiver 2020 ne permettra pas de partager ce moment convivial. Les contraintes sanitaires obligatoires perturbent toutes les animations et opérations habituelles prévues. Dès le mois d'octobre, c'est la mort dans l'âme, que la décision d'annuler le repas de fin d'année a été prise. Malgré tout, soucieux de faire perdurer un brin de gaieté et de chaleur humaine en cette fin d'année pour nos aînés, le repas est remplacé par un panier repas pensé et conçu en fonction de la composition du foyer.

**Les julirosiennes et julirosiens ont été nombreux à s'inscrire. La distribution des paniers repas de Noël a été assurée par les membres du C.C.A.S. et les élus.**

En dépit de cette crise, le C.C.A.S. continue à se mobiliser pour l'ensemble de la population dans son rôle qui est d'apporter soutien et réconfort aux personnes fragilisées et démunies. La démarche entreprise en mars auprès des personnes âgées dites « vulnérables » a été reprise.

**Le CCAS participera financièrement au goûter des enfants des écoles avant les vacances de Noël et une réflexion est en cours pour une aide au permis de conduire qui pourrait voir le jour au début de l'année 2021.**

Il reste un nombre de masques réutilisables adultes et enfants. La demande est à formuler à l'accueil de la mairie.

## Le CCAS et les personnes « vulnérables »

**Depuis quelques semaines Claire DE- VISE et Françoise SIAU ont essayé de créer un lien en téléphonant aux personnes âgées de la commune.**

Ce deuxième confinement est vécu plus difficilement que le premier, les informations annoncées par les médias sont incohérentes et anxiogènes. Nous sommes touchées par la réalité du quotidien de certaines personnes, la solitude, l'anxiété, reviennent de plus en plus dans les conversations. Cette démarche apporte réciproquement une grande satisfaction. Nous sommes un faible rayon de soleil dans leur grisaille journalière. Les personnes sont heureuses de dialoguer et reconnaissantes envers Monsieur le Maire et Bernard MARTIN, président du CCAS. Nous sommes quelquefois le seul échange dans la journée, on prend le temps de les écouter, on leur propose de leur fournir des masques, attestations de sortie mais aussi des livres pour celles qui n'ont pas la possibilité de se déplacer jusqu'à l'espace Mandela ou des ouvrages sont à disposition des



lecteurs. Les assistantes sociales du centre médico-social sont aussi à leur écoute :

04 66 86 16 52.

Cette mauvaise période avec la perspective des fêtes de fin d'année aléatoires, ne pas pouvoir se retrouver en famille les attriste. On reste mobilisées pour maintenir ce lien, apporter soutien et réconfort et poursuivre cette démarche enrichissante.

**Nous n'avons pas pu contacter toutes les personnes faute de coordonnées téléphoniques, aussi n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie au 04 66 86 00 59 ou auprès de notre policier municipal, Loïc LANOË, au 06 32 25 86 52.**

# Chantiers éducatifs

À l'heure où les jeunes ont vraiment besoin d'être occupés et de se sentir utiles, la municipalité vient de mettre en place un chantier éducatif en partenariat avec l'association « Avenir Jeunesse ». Il s'agissait de défricher une parcelle qui jouxte le cimetière.



• Jeunes du chantier éducatif et l'éducatrice Salima Aissaoui.

- Une première expérience professionnelle pour certains jeunes qui leur permet de prendre confiance en eux et d'aller plus loin dans la recherche d'une formation.
- La présence d'un éducateur spécialisé rehausse l'ambition de ces chantiers où, s'il est question de « savoir faire », l'accent est surtout mis sur le « savoir être ».
- Les chantiers éducatifs sont un excellent moyen pour les jeunes souvent marginalisés, de se vivre en positif et par là, de reconnecter les fils du « vivre ensemble ». Une expérience essentielle que la commune renouvellera au profit de sa jeunesse.

## Mission Locale des Jeunes

La Mission Locale des Jeunes accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du circuit scolaire et les accompagne dans de nombreux domaines :

- Emploi
- Formation
- Hébergement
- Santé
- Autonomie (permis de conduire)

Une permanence se tient en mairie un jeudi sur deux (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup>, le matin de 10h à 12h).

C'est Alizé VICENTE, conseillère à la mission locale qui reçoit les jeunes julirosiens.

**Mais tous les jours, la Mission Locale des Jeunes est ouverte** 6, quai Boissier de Sauvages à Alès  
tél. 04 66 56 71 73 – mail : mljales@mljales.com

Parmi les dispositifs proposés, citons la « **garantie jeunes** », dispositif qui ouvre droit à une allocation.

**Récemment, un objectif d'obligation de formation pour les 16-18 ans a été mis en place.**

Il s'agit de « raccrocher » les jeunes mineurs sortis des radars de l'éducation nationale pour cette obligation qui s'impose depuis la rentrée scolaire 2020.

En amont de cette obligation, signalons le « **bilan d'orientation** » qui dure 10 jours et dont l'objectif est d'aider les jeunes à se découvrir eux-mêmes et à repérer leurs potentialités.

## Recrutement d'un éducateur spécialisé

Comme nous nous y étions engagés dans notre programme électoral, nous allons recruter en 2021, via l'association Avenir Jeunesse, un éducateur spécialisé qui travaillera à mi-temps sur notre commune (l'autre mi-temps sur Saint Martin-de-Valgalgues).

**Cet éducateur sera chargé de nouer des relations avec les jeunes et de les aider lorsqu'ils le solliciteront.**

Cet accompagnement sera multi-formes (aide à la formation, médiation avec les parents, proposition d'activités ludiques, actions de prévention, ...).

**Son financement** sera assuré à parité entre la communauté de communes d'Alès Agglomération, le conseil départemental et la commune.

**Cette expérience intéressante pour notre jeunesse (une première sur le bassin) devrait faire l'objet d'une évaluation au bout d'un certain temps de fonctionnement.**

## LA NAVETTE D'ALÈS AGGLOMÉRATION ET SMTBA, ARRIVE À SAINT JULIEN LES-ROSIERS

Les problèmes liés à la mobilité, en particulier pour ceux qui n'ont pas de voitures et pour les personnes âgées sont souvent des handicaps qui empêchent le maintien de leur autonomie.

En partenariat avec le SMTBA et Alès Agglomération, nous allons mettre en place, dès l'année 2021, deux navettes

par jour, du lundi au vendredi, une le matin et une l'après-midi.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les horaires et les arrêts ainsi que la date de démarrage restent à affiner. Bien entendu, vous serez informés en temps voulu. Nous vous invitons dès maintenant à utiliser cette navette pour assurer sa pérennité.

## ATELIERS DE DÉCOUVERTE DE L'INFORMATIQUE

Nous étudions actuellement la mise en place d'ateliers de découverte de l'informatique courant 2021. Ces ateliers se tiendraient dans la salle informatique de l'espace Mandela, sur des ordinateurs équipés de Windows 10.

Afin de mieux cibler les besoins, nous demandons aux personnes susceptibles d'être intéressées de se manifester en mairie afin de nous donner les thèmes qu'elles

souhaiteraient voir aborder durant ces temps. **Notez qu'il s'agit d'une étude préalable et que les différents retours qui seront portés à notre connaissance nous permettront d'affiner la poursuite ou non du projet.**

**P.S.** - Nous insistons sur le fait qu'il sera question d'ateliers pédagogiques et pas d'aide à la réalisation de démarches personnelles en ligne.

## S'IL VOUS PLAÎT, DES BOÎTES AUX LETTRES À LA NORME !



Lors de nos distributions de bulletins municipaux ou autres documents nous constatons

qu'un grand nombre de boîtes aux lettres ne sont pas à la norme. Pour beaucoup trop, c'est un véritable « n'importe quoi ».

Le minimum minimorum est l'identification, mettre son nom et le numéro de l'habitation, ce qui permet de localiser à coup sûr une personne, une famille.

Le nom des occupants de la maison doit figurer sur la boîte ainsi que le numéro. Si la boîte est utilisée par plusieurs foyers, il doit y avoir les numéros et les noms correspondants.

Alors mettez vous rapidement en conformité, nous vous en remercions par avance, pour ceux qui vous portent le courrier quotidiennement d'abord et pour nous élus qui vous portons les Échos municipaux et tout autre document dans l'année.

## LES CHATS

Les chats sont nos meilleurs amis mais quelquefois, lorsque leurs proliférations créent un véritable problème sur un quartier, ils en deviennent un vrai problème.

Aussi, il est bon de donner quelques conseils pour éviter ce dilemme que l'on retrouve dans plusieurs endroits de notre commune.

• **L'identification de vos animaux domestiques est obligatoire** (elle est faite par votre vétérinaire),

• **Il est conseillé aux propriétaires de**

**chats de faire stériliser leur animal de compagnie** (la gestation étant de 60 jours, une chatte peut avoir jusqu'à 3 portées par an),

• **Ne pas donner à manger aux animaux qui ne sont pas les vôtres** (interdiction contenue dans le règlement sanitaire).

**Important :** cette règle est aussi valable pour les personnes qui donnent à manger aux sangliers, ce qui est interdit, favorisant ainsi leur recrudescence en milieu urbain !

## Enfance maltraitée

Un geste : alerter en appelant le 119.

Bousculer les idées reçues.

• **Le milieu social** -

Les enfants maltraités comme les agresseurs appartiennent à tous les milieux sociaux.

• **L'âge** - L'agresseur d'un enfant n'est pas nécessairement un adulte. Il peut s'agir d'un autre mineur.

• **Le sexe** - Les agresseurs ne sont pas uniquement de sexe masculin.

• **Inconnu ou familier ?** La majorité des agresseurs sont des personnes affables, proches de l'enfant et appartenant à son entourage immédiat.

• **Les faits** - Contrairement à une idée bien ancrée, un enfant victime n'amplifie jamais les faits. Au contraire, il a tendance à minimiser ce qui lui arrive.

• **Attention** - La violence psychologique est aussi importante que les violences physiques. Elle porte atteinte aux besoins fondamentaux de l'enfant, d'estime de soi, d'amour, de nécessité...

## Violences faites aux femmes

Service d'aide aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, harcèlement...)

Localement, les associations à contacter :

• **Le CIDFF du Gard**, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles :

tél. 04 66 38 39 92 - 04 66 10 70

**Une adresse :** La Clède Service FAS (Femmes Accueil Solidarité)

8, rue Romain Rolland 30100 Alès

Du lundi au vendredi, de 9h à 19h

tél. 04 66 52 22 68 - 06 45 26 99 14

Mail : [accueil.femmes@laclede.fr](mailto:accueil.femmes@laclede.fr)

**Le Planning Familial 30 :**

tél. 04 66 86 19 85

## Autres numéros utiles :

• **17** Police Secours

• **112** Appel d'urgence européen

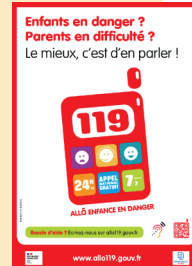
• **114** Numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants

• **119** Enfance en danger

• **Par internet :**

[arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)

plateforme nationale d'assistance et de conseil.



## TERRAINS À CONSTRUIRE

# La mairie communique

La commune est propriétaire de deux terrains situés à Arbousse/Le Mas Dieu qui vont être mis en vente au prix du marché une fois toutes les démarches administratives effectuées.



Chaque terrain d'une surface approximative de 2500 m<sup>2</sup> (dont 1200 m<sup>2</sup> constructibles) est situé à proximité d'une zone boisée et du chemin communal. Sur ce chemin, le réseau d'assainissement collectif est opérationnel depuis 2018.

Si vous êtes intéressé par une perspective d'achat, il vous appartient de poser une candidature en mairie pour faire part de votre souhait ou en téléphonant au 04 66 86 00 59.

Une commission d'attribution sera créée qui élaborera des critères d'éligibilité les plus transparents possibles. Un dossier vous sera alors envoyé.



• Photo terrain Arbousse côté route

## MAISONS ABORDABLES

# Il reste encore des maisons à saisir !

Après une première sélection de candidature pour les maisons abordables, dont quatre sont actuellement en voie de finalisation, Il reste à ce jour 6 maisons abordables à saisir.

Cette première sélection a malheureusement écartée certaines candidatures qui répondaient aux critères de sélection mais qui au vu des conditions dégradées d'accès aux crédits bancaires et la fin de certaines aides de l'État dans ce domaine, n'ont pu être retenues. La crise Covid y est aussi bien entendu pour quelque chose.

**Nous relançons donc des sélections de candidatures sur la même base qu'initialement et nous étudierons**



**en détail chaque dossier pour n'écartier personne y compris des personnes extérieures**

Le dossier de demande est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.

## RAPPEL

## BON À SAVOIR

**Rappel : ouverture de la gendarmerie, tél. 04 66 86 00 69**

■ La gendarmerie de **St Martin-de-Valgalgues** est ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h.  
■ Celle de **Salindres**, tous les après-midi du lundi au vendredi de 14h à 18 h ainsi que le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Dimanches et jours fériés : de 9h à 12h et de 15h à 18h (gendarmerie de Salindres).

**Nouveaux horaires de La Poste**

**tél. 04 66 86 00 00**

Depuis le lundi 2 novembre, La Poste de Saint Julien-les-Rosiers a réduit ses horaires d'ouverture au public.

Désormais, le bureau de Saint Julien est ouvert le :

- lundi après-midi de 13h30 à 16h
- mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
- jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h
- vendredi matin de 8h30 à 11h30

**Heure limite pour le départ du courrier :**

- lundi, mardi, jeudi : 15h
- vendredi : 11h30

**NB** - Il nous appartient à la sortie du confinement, de faire entendre notre voix auprès des décideurs de la Poste pour que celle-ci redevienne un vrai service public.



**INFORMATION MUNICIPALE  
SAINT JULIEN LES ROSIERS  
DÉCEMBRE 2020**

Commission de rédaction, membres de la commission information : Serge BORD, Pierre PIC, Abiba GEORGES, Patrick HIGON, Olivier POUDEVIGNE, Claire DEVISE, Danielle LIS, Bernard MOUTON.

Mairie Saint Julien Les Rosiers

376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers  
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00  
mairie-les-rosiers@orange.fr  
infos@stjulienlesrosiers@orange.fr  
[www.saintjulienlesrosiers.fr](http://www.saintjulienlesrosiers.fr)

**Jours et horaires d'ouverture**  
du lundi au vendredi 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Réalisation : Atelier du moulin, 04 66 25 77 00  
[atelierdumoulin@wanadoo.fr](mailto:atelierdumoulin@wanadoo.fr)

Ce journal a été imprimé à 1750 exemplaires sur papier certifié PEFC